

Etangs du Zich

## Un p'tit coin de paradis

**Molsheim en deuil**

Hommage à Pierre  
Klingenfus



**Yourte du Kreuzweg**

Je rêvais d'un  
autre monde



**Triathlon**

L'esprit  
Trimoval



## Au sommaire

**Une équipe à votre service !**

**CYCLES**  
**TONDEUSES**  
**F. TOMAZ**  
**TRONÇONNEUSES**

ICI on est aux petits soins pour vos vélos, cyclomoteurs, tondeuses ou tronçonneuses.

Nous souhaitons que votre plaisir dure longtemps



**Vente & Réparation**    Concessionnaire :    Agent :  
Piaggio - Gilera - Vespa    MBK - Derbi - Aprilia

30, rue de Saverne  
67120 MOLSHEIM    Tél. 03 88 38 23 76    Fax 03 90 40 97 76  
**WWW.CFT-TOMAZ.COM**

**Frang'in** Salon de Coiffure Mixte

*Mettez du pep's dans vos cheveux !*

Mardi - Mercredi 8h à 18h  
Jeudi : 8h à 20h sur rendez-vous  
Vendredi : 8h à 19h sur rendez-vous  
Samedi : 8h à 17h sur rendez-vous

33 pl. de l'Hôtel de Ville - 67120 MOLSHEIM - Tél. 03 88 38 14 23

**Menuiserie GENG** Menuiseries intérieures  
Agencement - Vitrerie  
Placards - Dressings - Portes  
Lambris - Parquets - Terrasses

16, route Industrielle de la Hardt  
67120 MOLSHEIM    Tél./Fax : 03 88 38 00 35  
Mail : menuiserie.geng@orange.fr

**Dominique Weber**

CHOIX - QUALITÉ - CONSEIL - PRIX

15, rue de Saverne - 67120 MOLSHEIM - Tél. 03 88 38 16 92

### ENVIRONNEMENT

#### Etangs du Zich

Un p'tit coin de paradis    Pages    4 à 6

### EVENEMENT

#### www.molsheim.fr

Un nouveau site tous supports    Page    7

### HISTOIRE

#### Petits monuments

Emblèmes de nobles et de bourgeois    Pages    8 et 9

### VIE LOCALE

#### Trophées de l'accueil de la CCI

100 % de réussite    Pages    10 et 11

### REPORTAGE

#### La yourte au col du Kreuzweg

Je rêvais d'un autre monde    Pages    12 et 13

### SPORT

#### Triathlon

L'esprit Trimoval    Pages    14 et 15

### VIVRE ENSEMBLE

#### Bruits de voisinage

La tranquillité, c'est sacré !    Pages    16 et 17

### SERVICES TECHNIQUES

#### Chantiers en cours

Pages    18 à 20

### VIE LOCALE

#### Référendum du 7 avril

Un rendez-vous manqué    Page    21

### COMMERCE

#### Quoi de neuf à Molsheim ?

Page    22

### ETAT CIVIL

#### Carnets rose et blanc

Page    23

Les lecteurs trouveront au milieu du Molshémien un livret de huit pages réalisé en hommage à Pierre Klingenfus, maire honoraire de la Ville de Molsheim, qui s'est éteint le lundi 4 mars à l'aube de ses 89 ans.

### En couverture, les quatre étangs du Zich (Photo Hervé Colson)

Directeur de la publication : Laurent Furst  
Comité de rédaction : Laurent Furst, Audrey Gonnot, Grégory Oswald, Régine Sérange  
Relecture : Martine Barthel, Annette Krieger, Annie Laurant-Durrenberger, Renée Serrats et Clarisse Urweiller  
Coordination, et mise en page : Audrey Gonnot et Régine Sérange  
Photos : Mairie de Molsheim, Hervé Colson, Michel Leclercq et documents remis  
Publicité & impression : Chryss Imprimerie  
Dépôt légal à parution :  
[www.molsheim.fr](http://www.molsheim.fr)



Madame, Monsieur, cher concitoyen,

Le lundi 4 mars 2013, Pierre Klingenfus s'est éteint. Il était notre maire honoraire, toujours attentif à l'évolution de la ville, à laquelle il était tant attaché.

Pierre Klingenfus est né à Molsheim, il y a toujours vécu, il en aura été maire pendant près d'un quart de siècle de 1971 à 1995. Il a exercé d'autres mandats, celui de président du Sivom, de Conseiller général, de Conseiller régional, il a connu tous les honneurs, mais gardait toujours pour référence son action au service de la Ville.

Pendant son mandat, la Ville aura gagné plus de 3 000 habitants, il était fier d'avoir ainsi permis à des familles de pouvoir se loger dans la cité. Il a porté de nombreux dossiers, comme la modernisation de l'étoile ferroviaire, la restauration de l'Eglise des Jésuites, l'aménagement de la Monnaie, la création du musée et de la médiathèque. Il a permis l'installation du collège Rembrandt Bugatti ainsi que celle de plusieurs entreprises dont Millipore.

Il serait inutile et vain de vouloir faire en quelques lignes la liste complète de ce qu'il fit au travers de son engagement pour Molsheim.

A l'heure où l'homme nous a quittés, je voudrais simplement que nous nous souvenions de son action, de celle de ses adjoints et des élus municipaux qui l'ont accompagné avec l'ensemble du personnel communal au service de notre ville, de sa ville, d'une ville qu'il a tant aimée.

Une ville, ce n'est pas que des murs, des routes ou des espaces verts, c'est avant tout une aventure humaine, une dimension collective, un lieu de partage. Si Molsheim est ce qu'elle est, c'est parce que Pierre Klingenfus y a beaucoup contribué.

Molsheim n'a désormais plus de maire honoraire, mais elle gardera le souvenir de son ancien maire qui disait avec amour au sujet de notre cité, *"notre bonne ville de Molsheim"*.

Merci à vous Monsieur le Maire !

Votre Maire,  
**Laurent Furst**

*La Ville de Molsheim a souhaité rendre hommage à Pierre Klingenfus dans le Molshémien, en consacrant une partie de ce numéro 68 à son œuvre. Cet hommage a différé la parution habituelle du bulletin municipal du printemps initialement prévue à la mi-mars.*



Etang les Iris

Etangs du Zich

## Un p'tit coin de paradis

*En 2012, l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Molsheim comptait quelque 1 007 membres, dont 200 jeunes détenteurs de la carte de pêche. La mission principale de l'AAPPMA est de faire plaisir aux pêcheurs tout en entretenant le site réparti sur près de 6,5 ha.*

**D**ans le langage du pêcheur, qu'est-ce qu'un triple ? A quelle famille appartient le poisson chat ? Dans quelle catégorie de pêche, la Bruche est-elle classée ?

Voilà un panel de questions auxquelles l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Molsheim répond sur son site Internet. Emmenée par son président Raymond Backert, l'AAPPMA a pour but avant tout de "faire plaisir aux pêcheurs !" Le ton est donné.

Depuis le 29 juin 2012, la Ville de Molsheim loue le droit de pêche dans la quasi totalité des eaux communales de la Bruche à l'AAPPMA à titre gratuit. En contrepartie, l'association prend en charge la gestion et l'entretien du réseau hydrographique. Echange de bons procédés.

Pour pêcher sur le domaine public et sur les lots gérés par l'association, chaque personne doit détenir une carte qui la fera automatiquement devenir adhérente d'une AAPPMA.

### Au plaisir de pêcher

L'association de Molsheim gère ainsi différents lots :

- Les quatre étangs du Zich à Molsheim et l'étang de la Chapelle entre Dorlisheim et Mutzig.
- Le tronçon de la Bruche d'une longueur de 3,8 km qui s'étend de la route des Loisirs à la grande chute d'eau située au lieu dit du Zich.
- Le *Dachsteinerbach* sur le ban de Molsheim
- Le canal Coulaux où la pêche est interdite.

Etang-bassin

Etang de concours

Etang les Jongs

A Molsheim, en 2012, *“nous comptons plus de 1 000 adhérents, dont plus de 200 jeunes”*, soutient le président pas peu fier d’avoir réussi à appâter des graines de pêcheurs. *“Avec nos gardes-pêche, nous encadrons les jeunes et leur apprenons à pêcher en respectant le poisson et l’environnement”*. Quatre à cinq jours de travaux type *Osterputz* sont organisés pour nettoyer la rivière et entretenir les berges. *“Et on trouve des débris de tout genre, du caddie, au pneu éventré en*

*passant par les bouteilles ou les sacs poubelles”*, déplore Gaétan Charton, l’un des quatre gardes-pêche assermentés.

### Truites fario et arc-en-ciel

Pas facile d’éduquer certains spécimens de la population qui apparaissent souvent la Bruche à une déchetterie à ciel ouvert...

Qu’à cela ne tienne, il existe tout de même une poignée d’amoureux de la nature qui œuvrent afin que salmonidés et autres es-

pèces se retrouvent comme des poissons dans l’eau. Parcours de seconde catégorie piscicole, domaine de l’ombre, du brochet et autres poissons blancs, la Bruche abrite également quelques truites fario ou arc-en-ciel. Depuis 2007, l’AAPPMA a mis en place une réserve active dont le parcours est délimité, à l’amont par le pont de l’Union européenne et à l’aval par le pont de l’avenue de la Gare. Toutes les techniques de pêche sont autorisées, mais avec un seul hameçon simple sans ardillon.

## La pêche dans quatre étangs

Côté Zich, l'AAPPMA gère un site de près de 6 ha où se trouvent quatre étangs. Le plus petit sert de bassin-réserve, le deuxième "en forme de haricot" est réservé aux concours. Le plus grand, baptisé étang des joncs, est ouvert toute l'année, même en hiver mais sous certaines conditions. Celui des Iris est accessible aux membres de mars à octobre.

Quant aux jeunes pêcheurs, Raymond Backert souhaite développer le nombre d'adhérents. "Chaque année, nous consacrons un dimanche de découverte aux plus jeunes". "Nous apprenons aux plus dégourdis à monter une ligne", renchérit le vice-président Bernard Schalk. Rendez-vous le dimanche 23 juin pour tout apprendre sur l'art et la manière de pêcher. D'ici là, pourquoi ne pas taquiner la carpe ou la truite, sous réserve bien sûr de s'acquitter de sa carte.

**Régine Sérange**

<http://www.aappma-molsheim.fr>

## Des cartes à la carte

Pour pêcher, il faut être titulaire d'une carte de pêche. Son prix comprend notamment la cotisation qui revient à l'AAPPMA pour pouvoir pêcher dans les lots dont l'association est gestionnaire. "Cette cotisation représente moins d'un tiers du coût total de la carte", déplore Raymond Backert. La Cotisation pêche milieu aquatique ou CPMA est obligatoire mais n'est exigible qu'une seule fois par an quel que soit le nombre d'associations auxquelles le pêcheur adhère.

À Molsheim, l'AAPPMA propose sept cartes pour pouvoir pêcher en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégories :

- Carte annuelle pour une personne majeure
- Carte annuelle "Découverte femme"
- Carte spécifique pour l'étang de la Chapelle à Mutzig
- Carte découverte réservée aux jeunes de moins de 12 ans

- Carte annuelle pour une personne mineure de 12 ans à moins de 18 ans
- Carte vacances permettant de pêcher sept jours consécutifs. Elle est disponible du 18 mars au 31 décembre
- Carte journalière ou mensuelle, pour les détenteurs d'un permis de pêche de l'année en cours muni d'un timbre CPMA
- Carte Bassin Bruche-Mossig qui permet de pêcher sur la Bruche, la Mossig et l'Altorfarm en 2<sup>e</sup> catégorie sur les lots des AAPPMA de Mutzig, Gresswiller, Molsheim, Avolsheim, Ergersheim, Dachstein, Wolxheim, Ernolsheim, Kolbsheim, Duppigheim, Hangenbieten, Holtzheim, Oberschaeffolsheim, Wolfisheim, Eckbolsheim, Koenigshoffen, Soultz les Bains, Marlenheim, Dorlisheim, Altorf, Duttlenheim, Entzheim et Dinsheim sur Bruche

Samedi 16 février, les pêcheurs ont troqué leurs cannes et leurs lignes contre des gants et des sacs poubelles pour nettoyer et entretenir les berges des rivières ainsi que les espaces verts autour des étangs.



Molsheim.fr

# Un nouveau site tous supports

*C'était il y a 10 ans déjà. Les Molshémiens découvraient le tout premier site de la ville. Depuis le 1<sup>er</sup> mars, le nouveau site est arrivé. Pratique, didactique et intuitif, il a pour vocation de permettre à tous ses visiteurs de tout savoir ou presque sur la commune.*

**D**epuis le 1<sup>er</sup> mars, Molsheim a lancé son nouveau site Internet [www.molsheim.fr](http://www.molsheim.fr). Un site à l'ergonomie plus intuitive et au design épuré.

### Sur smartphone et tablette

Tous les internautes, qu'ils soient concitoyens, nouveaux arrivants, touristes, membres du monde associatif ou entrepreneurs... peuvent ainsi suivre tout ce qu'il faut savoir ou presque sur la cité Bugatti. Le site présente la mairie, son organisation, les ser-

vices, les manifestations et animations, les actualités pour relater notamment les temps forts de la commune. La Ville a apporté un soin particulier à la navigation au sein du site : celle-ci se fait de façon fluide et rapide pour trouver facilement toutes les informations.

Le design laisse une large part à la photo.

La Ville ambitionne ainsi de faire découvrir Molsheim autrement et sur tous supports grâce à une interface adaptée pour smartphones et tablettes.

### Rester informé 24 h sur 24

En s'abonnant aux flux RSS, il est possible de suivre toutes les actualités, les consultations et l'agenda dès leur mise en ligne. Le plus simple pour apprécier toute l'étendue des possibilités offertes par le site est de tester soi-même. Les services communication et informatique restent à votre écoute pour toutes critiques, qu'elles soient positives ou... négatives.

**R.S.**

[communication@molsheim.fr](mailto:communication@molsheim.fr)  
[informatique@molsheim.fr](mailto:informatique@molsheim.fr)



## Petits monuments

# Les emblèmes de nobles et de bourgeois

*Avant de clore cette série d'articles sur "les artisans d'autrefois et leurs emblèmes de métiers", qu'il nous soit permis de présenter une dernière catégorie d'emblèmes, celle des notables : artisans, commerçants, bourgeois, nobles, etc. Certains symboles sont bien connus, car les archives peuvent nous renseigner sur leur signification ; d'autres, par contre, posent encore des problèmes d'interprétation et nous en sommes réduits à formuler des hypothèses...*

### Le noble

Parmi les nombreuses lignées patriciennes établies dans notre cité avant la Révolution française, les *Böcklin von Böcklinsau* tiennent une place particulière. Dès 1586, cette importante famille luthérienne de Strasbourg fait ériger dans la rue des Vosges une belle et grande demeure au toit pentu, caractéristique de la fin du Moyen Âge.

Douze ans plus tard, le 25 mai 1598, la veuve d'un autre *Böcklin von Böcklinsau* vend aux pères chartreux la cour domaniale dite *Böcklerhof*, pour la coquette somme de 5 000 florins. Située à l'emplacement de l'actuelle cour des Chartreux, cette propriété disparue est à considérer comme le noyau primitif de l'ancienne Chartreuse de Molsheim.



*Armoiries jumelées des "Böcklin von Böcklinsau" sur une porte cochère de 1586. L'écu de gauche porte un bouc (en all. "Bock"), emblème du propriétaire de la maison, tandis que celui de droite correspond aux armes de la ville de Strasbourg (7, rue des Vosges).*



*Emblème anonyme représentant un râteau, sur l'arc en plein-cintre d'une cave, portant le millésime 1567 (15, rue Saint-Georges).*

### Le bourgeois

Les emblèmes professionnels ne sont pas les seuls éléments décoratifs des portes et des fenêtres des anciennes demeures. Certains blasons ne présentent aucun outil, ni matière première, ni même production d'artisan : on les appelle généralement "emblèmes de bourgeois", car ils ne se rapportent ni à une famille noble, ni à un métier particulier. A la Renaissance, beaucoup de roturiers arborent ainsi leurs propres armoiries. Ces emblèmes de bourgeois deviennent des armes parlantes lorsque l'objet représenté évoque le nom de leur propriétaire : fleur pour *Blum*, crosse d'évêque pour *Bischoff*, tête de cerf pour *Hirsch*, oiseau pour *Finck* ou *Vogel*, etc.

### Le notable

En Alsace, les blasons sont fréquemment constitués d'armes dites "parlantes", c'est-à-dire dont le motif est immédiatement reconnaissable par tous. S'il est certain que le choix se porte d'abord sur des figures simples, la multiplicité des armoiries fait que la décoration choisie par leur propriétaire est fonction de ses propres aspirations.

Dans l'exemple suivant, l'objet représenté -un râteau de jardinier- est facilement identifiable, sauf que cet emblème professionnel est rarissime. A notre avis, cet outil peut aussi évoquer le nom d'un ancien propriétaire, par exemple *Recht*, qui aurait choisi un râteau (en all. "*Rechen*") comme blason.

*Emblème de bourgeois sur une fenêtre en bois sculpté, datée de 1601, montrant un volatile indéterminé et les initiales I.A. du propriétaire (17, rue des Étudiants).*





## Le marchand

De nombreux emblèmes sculptés de Basse-Alsace portent le chiffre "4", souvent agrémenté d'une ou plusieurs barres supplémentaires. La signification de ce symbole appelé "quatre de chiffre" semble perdue mais, lorsqu'il est possible d'identifier son propriétaire, on constate qu'il s'agit généralement d'un commerçant ou d'un marchand.

Important centre culturel et religieux sous l'Ancien Régime, Molsheim accueillait alors beaucoup d'étrangers, notamment des Savoyards, attirés par la région au lendemain de la guerre de Trente Ans. Parmi ces derniers, les Chaumont représentent l'une des principales familles de commerçants attestées à Molsheim, entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et la Révolution française.



*Clé d'arc située à l'arrière de la belle demeure du marchand Nicolas Chaumont (1712-1787), montrant ses initiales surmontées d'un "quatre de chiffre" (18, rue de Strasbourg).*

## L'aubergiste

Installées à l'ombre de la porte des Forgerons, pour "cueillir" le client dès son entrée en ville, ou encore échelonnées sur la place principale, les tavernes d'antan ne respiraient pas toujours l'opulence des bonnes tables d'aujourd'hui.

Les brasseries étaient rares : on y écoulait plutôt le vin du cru et, lorsqu'ils exploitaient quelques arpents de vignes, les tenanciers servaient parfois leur propre production. Depuis le XV<sup>e</sup> siècle, plusieurs dizaines d'établissements différents sont ainsi attestés à Molsheim, où le Musée municipal conserve également deux belles enseignes métalliques : celle de l'auberge du *Lion d'Or* et celle de l'hôtel *Zu den zwei Schlüssel* représentant respectivement un lion doré et deux grosses clefs entrecroisées.



*Linteau sculpté de l'auberge "Au Pied de Bœuf", montrant deux pattes de bovin disposées en sautoir, surmontant une belle grille en fer forgé de 1762 (1, rue de Strasbourg).*

## Le cavalier

Depuis plusieurs générations, la tradition populaire attribue le nom de "château d'Oberkirch" à une belle demeure du XVIII<sup>e</sup> siècle, située à proximité de l'église catholique Saint-Georges. Résidence d'une famille de noblesse militaire, ce manoir moderne doit son nom à deux cousins de la célèbre baronne d'Oberkirch, qui y séjournèrent à la veille de la Révolution. Ainsi, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, bon nombre de militaires français et étrangers (hongrois, en particulier) s'établirent à Molsheim qui donna également naissance à cinq généraux et de nombreux officiers supérieurs. Leur maison natale n'est pas toujours identifiable, surtout quand certains propriétaires actuels se mettent à déplacer les rares vestiges architecturaux qui permettraient de les identifier...



*Linteau en grès sculpté du XVIII<sup>e</sup> siècle (en réemploi) représentant un militaire à cheval ou "hussard" ? (8, rue des Sports).*

**Grégory OSWALD**



## Trophées de l'accueil de la CCI

# 100 % de réussite

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la Chambre de commerce et d'industrie du Bas-Rhin proposait aux commerçants du Département de s'engager afin d'améliorer la qualité de l'accueil sur leur point de vente. Début février, le palmarès a été dévoilé au pôle formation de la CCI. Molsheim enregistre un taux de 100 % de réussite.

Quatre candidats en lice, quatre lauréats. Carton plein pour l'Association des artisans et commerçants de Molsheim emmenée par leur dynamique présidente. "Au départ quand la conseillère en entreprises de la Chambre de commerce et d'industrie, Coryse Lecoq, m'a contactée, j'étais modérément enthousiaste", indique Christiane Eck. Et puis de fil en aiguille, la présidente de l'Asaco s'est laissée séduire par le concept. Elle a ensuite convaincu son mari, Philippe, le gérant de l'imprimerie Chryss et trois autres complices, Françoise Goetzinger -coiffure Frang'In- Dominique Kocher et Michèle Hazemann -boutique Jacq'Ange- ainsi que Jacqueline et Dominique Weber -bijouterie Weber- de tenter l'aventure CCI. C'était parti...

### Mieux les accueillir, mieux les fidéliser

Les quatre artisans et commerçants ont écouté et suivi les conseils de la spécialiste.

Un réaménagement de l'espace accueil pour les uns, un coup de peinture pour les autres et surtout avoir le sourire et "la patate" quand le client passe le pas de la porte... Pour les quatre commerçants, "ce n'était pas facile de se remettre en cause et d'accepter les critiques". Des observations, il y en a eu certes mais "elles étaient toutes constructives", assure Christiane Eck. Et pour que le commerce de proximité puisse continuer à vivre, il faut "innover et s'engager dans la durée", ajoute Catherine Salomon, membre du bureau de la CCI, lors de la cérémonie de

remise des Trophées de l'accueil. "Face aux concurrences des nouvelles formes de e-commerce, c'est bien la qualité de l'accueil qui donnera envie à vos clients de venir et surtout de revenir et c'est elle qui assurera la pérennité de vos commerces", renchérit Jean-Luc Heimbürger, président de la CCI du Bas-Rhin. En 2012, ce sont 197 points de vente qui ont été audités dans le cadre de la démarche. 188 ont obtenu la note minimum pour être lauréat du Trophée de l'accueil, dont 32 sur le secteur de Molsheim- Schirmeck. Pour 2013, les quatre lauréats espèrent que d'autres commerçants de la cité Bugatti relèveront le challenge. Quant à eux, ils brigueront le trophée Or.

R.S.

## Trophée de l'accueil : Engagez-vous !

### Quatre étapes pour un trophée

1. Prédiagnostic réalisé sur le point de vente par le conseiller CCI ..... avril à septembre

➔ **Identifier les points forts et les points d'amélioration du point de vente**

2. Visite et appels anonymes dont un en allemand ..... juin à octobre par un cabinet spécialisé

➔ **Envoi d'un client mystère pour évaluer quelque 80 critères de la qualité de l'accueil**

3. Analyse des résultats et consolidation globale ..... novembre

➔ **Si le commerçant obtient au moins 8 sur 10 dans chacune des rubriques prédéfinies (accueil téléphonique, extérieur du magasin, intérieur du magasin, accueil et conseil en magasin), il pourra être lauréat du Trophée de l'accueil**

4. Rendu des rapports détaillés des visites mystère ..... janvier-février n+1

➔ **Remise officielle du Trophée de l'accueil**

Coût de l'opération : 135 € HT si le commerçant adhère à une association de commerçants.

*Emmenés par Renée Serrats (à d.), adjointe au maire, les quatre commerçants molshémiens aux côtés de Coryse Lecoq (à g.) brandissent leur Trophée de l'accueil au pôle formation de la Chambre de commerce et d'industrie du Bas-Rhin.*





La yourte au col du Kreuzweg

## Je rêvais d'un autre monde

*Voilà deux ans que le Molshémien Rafaël Bischoff propose des sorties innovantes et des nuits... sous la yourte en parfaite communion avec la nature environnante. Partir en randonnées, découvrir le brame du cerf, déguster des produits fermiers... Bref, prendre un bon bol d'air frais à moins d'une heure de route.*

**A** l'instar du chanteur Jean-Louis Aubert, Rafaël Bischoff rêvait d'un autre monde, un endroit différent et authentique pour faire partager tous ces petits plaisirs oubliés : respirer un bol d'air pur, apprécier la tranquillité et la beauté des paysages.

Passionné de montagne, il officie comme accompagnateur de randonnées pédestres ou comme encadrant en ski alpin au sein d'un club vosgien de la région. Sa soif d'aventures sur les sentiers battus le conduit à découvrir la clairière idéale susceptible de concrétiser son rêve : l'installation d'une yourte, sorte de grande tente mongole des nomades d'Asie centrale.

Encore un illuminé, penseront les plus cartésiens... Pourtant, le projet de Rafaël est abouti et mûre-

ment réfléchi. Dans sa tête, il imagine les plans de ce futur espace en tenant compte des contraintes climatiques : *"Les tentes mongoles conviennent à des régions froides mais sèches. J'ai dû adapter le concept à notre territoire réputé plus humide"*. Exit les peaux de yack et la toile blanche pour recouvrir la structure. L'autodidacte leur préfère *"une bâche marine couleur sable couplée à une couche de feutre assurant une parfaite isolation thermique et une meilleure étanchéité"*.

### Un cocon de 30 m<sup>2</sup>

A l'intérieur, Rafaël respecte les aménagements mongols mais en les optimisant. Au sol, il installe un plancher travaillé et isolé par de

la ouate de cellulose. Côté couchage, il privilégie des tatamis en latex naturel qui assure un confort parfait. Pour le chauffage, un poêle à bois avec flamme apparente diffuse une douce chaleur. A l'extérieur, un chalet abrite des toilettes sèches, un espace hygiène et un coin rangement. Un autre est dédié à la cuisine et offre à ses locataires planchas, gazinière et autres équipements pour déguster de délicieux repas. *"Je privilégie les circuits courts et me fournis auprès des producteurs de la région comme la ferme Neumann"*. Un espace douche solaire, un composteur, un bassin de phyto-épuration et une fontaine d'eau de source complètent l'offre nature dépourvue d'eau courante et d'électricité. Mais s'éclairer à la bougie ou grâce

à des baladeuses leds rechargeables s'intègre parfaitement à l'ambiance que le guide a voulu créer.

### Randonnées à couper le souffle

Située entre le massif du Champ du feu et la station du Hohwald, la yourte culmine à une altitude de 950 m. Avec une vue imprenable sur la Forêt Noire, le Val de Villé, cet espace du bout du monde invite au dépaysement et permet d'admirer les prouesses

des parapentistes qui s'élancent dans le vide à quelques centaines de mètres. Quand le temps est clément, *"nous pouvons même apercevoir les Alpes bernoises"*, ajoute Rafaël. Le guide nature propose des balades sur mesure : découverte du brame du cerf en automne, promenades à raquettes en hiver. *"Nous proposons également des sorties nocturnes pour ressentir des parfums, écouter des bruits, apercevoir des lumières imperceptibles durant la journée."* Les "randonnées yourte",

comme il les appelle remportent de francs succès. Entre amis ou en famille, en couple ou avec ses collègues, ces formules à la carte font mouche. Sa clientèle vient d'Alsace, de Lorraine et *"même de Normandie"*, lance Rafaël Bischoff. Sa yourte, il la bichonne comme sa clientèle. *"J'ai accueilli mes premiers visiteurs voilà deux ans"*, se souvient le Molshémien d'adoption. Et déjà, le planning des réservations affiche complet pour certains mois en 2013, grâce au bouche à oreilles. Un autre projet lui trotte déjà dans la tête. Adeptes des grands espaces, il aimerait *"combinaison du concept de la randonnée yourte à celui de l'équitation"*. Comme à son habitude, le guide analyse, étudie la faisabilité de son projet et espère bien pouvoir le concrétiser d'ici quelques années. En attendant, pourquoi ne pas tenter l'expérience yourte, déguster une bonne fondue spéciale Chaume des veaux, des galettes de pomme de terre ou encore des *Fleischnacka* après avoir respiré le grand air et s'être laissé emmener au bout du monde... A peine à 1 heure de route de Molsheim.

R.S





*“Elle est née d’une ferme tout en haut d’un rocher  
 Cette ville que j’ai tant, tant et tant aimée  
 Du lavoir à l’hiver, de l’église à l’été,  
 Les siècles s’enchaînaient aux années...” Tri Yann*

## Hommage à Pierre Klingenfus

*Défenseur passionné de son territoire et de sa “bonne ville de Molsheim”, Pierre Klingenfus s’est éteint à l’aube de ses 89 printemps.*

*Premier magistrat de Molsheim de 1971 à 1995, il a également exercé les mandats de conseiller régional de 1972 à 1986 puis de février 1989 à mars 1992 et de conseiller général du canton de Molsheim de 1977 à 1994.*

*Nommé chevalier de la Légion d’honneur en 1995, il aura marqué la cité Bugatti de son empreinte œuvrant à la fois pour son essor démographique ainsi que son développement économique et touristique. Il aura également contribué à faire fructifier le patrimoine immobilier et historique de la Ville en lançant le programme de*

*réhabilitation de la Chartreuse et en coordonnant la restauration de l’Eglise des Jésuites.*

*La Ville s’associe à la peine de sa famille et souhaitait retracer en quelques colonnes le parcours de cet homme de bonne volonté à l’écoute de ses administrés et de ses agents. Dans ces huit pages, le Molshémien dresse un aperçu non exhaustif des moments forts qui ont marqué les quatre mandats de Pierre Klingenfus.*

*Meneur d’hommes charismatique, le maire honoraire a su s’entourer de conseillers municipaux dévoués partageant les mêmes ambitions dans un seul but :*

*faire rayonner Molsheim et continuer à la rendre attractive.*

### Sommaire :

Une vie politique et publique bien remplie .....	page II
L’économie et l’urbanisme comme fers de lance .....	page III
Sans oublier les valeurs sociales et l’essor démographique .....	page IV
L’éducation .....	page V
La culture, les loisirs et le sport .....	page VI
Et la sauvegarde du patrimoine molshémien .....	page VII
Mémoire en images .....	page VIII



## 1. Une vie politique et publique bien remplie

Lors de son premier mandat, Pierre Klingenfus a pour ainsi dire été élu maire malgré lui. Lors du récent entretien qu'il avait accepté d'accorder pour *le Molshémien*, il confiait : *"En 1971, Gérard Lehn, alors député MRP, me convainc de figurer sur sa liste pour les municipales. J'arrive en 3<sup>e</sup> position derrière maître Lehn et le docteur Louis Hickel.*

*A l'issue du scrutin, nous nous retrouvons dans le bureau de l'étude notariale et là Gérard jette un pavé dans la mare en proposant mon nom pour lui succéder à la tête de la municipalité. Lors de la première assemblée municipale, je me souviens avoir obtenu 16 voix sur 23. Et me voilà parti pour 25 ans de mandat. J'ai ainsi présidé environ 150 séances du Conseil municipal, quelque 600 commissions et de nombreuses autres assemblées..."*

Pendant près d'un quart de siècle, il veillera aux destinées de *"sa bonne ville de Molsheim"*, comme il se plaisait à le dire. Son amour pour cette Ville qu'il a tant et tant aimée et où il est né un 7 avril 1924 le pousse à donner le meilleur de lui-même. Son bilan démontre son envie d'entreprendre et de donner à la cité Bugatti ses lettres de noblesse. Gaullien convaincu, il briguera les mandats de conseiller général de 1977 à 1994



Le 17 mars 1995, Pierre Klingenfus reçoit la Légion d'honneur des mains de l'ancien ministre, André Bord.

Lors du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la Ville le 26 novembre 2004, Pierre Klingenfus pose aux côtés de son prédécesseur, Maître Gérard Lehn et de l'actuel maire, Laurent Furst.



ainsi que celui de conseiller régional de 1972 à 1986 puis de 1989 à 1992.

Il occupera différentes fonctions comme :

- Président du Syndicat d'initiative de la Ville de Molsheim
- Président du Sivom de Molsheim-Mutzig et environs
- Président du Conseil d'administration de l'Hôpital local de Molsheim
- Président de l'Office municipal des sports et des arts populaires de Molsheim
- Président du Parc d'activités économiques de la Plaine de la Bruche
- Président du Conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Molsheim
- Président de l'Amicale des maires du canton de Molsheim
- Président de la Société d'économie mixte 'Le Foyer de la Basse-Bruche
- Président de l'Association foncière Molsheim-Avolsheim
- Vice-président du syndicat d'adduction d'eau de Molsheim et environs.

Le 17 mars 1995, André Bord, ancien ministre, lui remettra officiellement la croix de chevalier de la Légion d'honneur.



## 2. L'économie et l'urbanisme comme fers de lance...

Tout le monde connaît les quatre grands noms de l'industrie molshémienne. Leur destin est étroitement lié à celui de Pierre Klingenfus qui contribua à développer le pôle économique en entretenant des relations privilégiées avec les dirigeants des différentes entreprises. En 1989, la Ville concentre à cette date plus de 6 000 emplois.

C'est en 1971 que commence l'épopée Millipore à Molsheim. Grâce à l'extension de la zone industrielle vers Dachstein-Gare sur environ 40 ha supplémentaires, Millipore jette son dévolu sur la ville. Aujourd'hui après six phases d'expansion, le spécialiste du secteur des sciences de la vie compte plus de 40 000 m<sup>2</sup> de bâtiments et emploie plus de 1 150 personnes.

Helmut Plettner, président du groupe Osram, John Gilmartin, président directeur général de Millipore-Corporation et Heinz Kunz, membre du directoire de Mercedes-Benz France, sont nommés Citoyens d'honneur de la Ville de Molsheim par la municipalité, "en signe de profonde reconnaissance pour leur attachement personnel au développement de leurs entreprises qui figurent parmi les fleurons économiques de la place" comme l'indiquent les délibérations municipales de décembre 1989 pour les deux premiers et juillet 1991 pour le troisième.

Côté urbanisme, le Plan d'occupation des sols est approuvé en 1976. Le lotissement du Zich connaît sa phase de démarrage durant la même année.

Le 27 janvier 1978, le Conseil municipal décide l'installation d'une passerelle sur la Bruche, formée d'un pont métallique en provenance de Wolxheim pour relier la rue des Sports à la route de Dachstein. En septembre 1979, pleins feux sur la Résidence des Prés communément appelée Quartier des Prés. Le Conseil municipal décide d'attribuer des noms de châteaux et de sites de la région aux six premières rues. Ainsi sont nées, les rues du Nideck, du Guirbaden, du Donon, du Climont, du Narion, du Champ du Feu sont nées.

En 1986, place aux noms de provinces et de régions de France pour dénommer les nouvelles voies des lotissements *Les Coquelicots*, *Les Genêts* et *Les Arpents de Saint-Pierre*.

En 1989, c'est au tour du quartier du Muehlweg de prendre de l'ampleur sous l'impulsion de la municipalité. La place *La Royale Bugatti* voit le jour. Pour rendre hommage au Patron et constructeur de génie, Ettore Bugatti, la municipalité emmenée par son Premier magistrat offre des noms de coureurs automobiles de la marque aux rues : Louis Chiron, Méo Costantini, Ernest Friederich, Tazio Nuvolari, Maurice Trintignant, Jean-Pierre Vimeille, Pierre de Vizcaya



Molsheim ne serait pas cette ville dynamique et bien desservie sans l'action de Pierre Klingenfus et de ses équipes municipales. Il a su adopter les bons choix pour rendre le territoire attractif et propice à l'installation ainsi qu'à l'extension d'entreprises génératrices d'emplois et de richesses.





### 3. ... Sans oublier les valeurs sociales et l'essor démographique...

Sous l'ère Klingenfus, grâce à la volonté et aux moyens mis en œuvre par la municipalité, la Ville aura gagné près de 3 000 âmes. En 1975, selon le recensement général de l'Insee, Molsheim compte 6 649 habitants occupant 2 199 logements.

En 1990, Molsheim abrite 8 055 habitants répartis en 3 027 logements. Au recensement de 1999, la cité Bugatti compte 9 497 habitants pour 3 755 logements. Pour accueillir une partie de cette nouvelle population, la municipalité crée, en 1980, le lotissement *Résidence des Prés* comportant 150 maisons individuelles et 60 logements en immeubles collectifs.

C'est sans doute grâce à ses valeurs sociétales et sociales acquises pendant l'exercice de sa profession -Pierre Klingenfus était contrôleur des lois d'aide sociale à la Sous-préfecture de Molsheim, puis à la Cité administrative à Strasbourg-, qu'il reste à l'écoute des gens et œuvre pour le bien-être de la population molshémienne.

Parmi ses réalisations, on peut citer la construction de la résidence *Les Peupliers*, ensemble de logements pour personnes âgées, la mise à disposition de la Maison des Syndicats, située rue de l'Eglise aux associations syndicales du secteur de Molsheim, la construction du foyer-hôtel *Résidence Le Moulin*, Chemin de Dorlisheim qui accueille en 1977 des travailleurs migrants dans ses 81 chambres meublées.

En 1977, côté petite enfance, le Bureau d'aide sociale ouvre deux garderies et en assure la gestion : l'une au Centre dans les locaux de l'Ecole maternelle, l'autre au cœur de la Cité de la Bruche. En 1991, afin d'assurer un accueil de qualité des tout jeunes Molshémiens, la crèche familiale est créée au quartier Henri Meck, à côté de l'Ecole de la Bruche.

En septembre 1994, la halte garderie parentale *Les P'tits Ours* investit les locaux de la Garderie du Centre (3 rue du Général Streicher) mis à disposition par la commune.

En 1980, le Centre de secours principal est inauguré rue Henri Meck. Cette année coïncide également avec le 150<sup>e</sup> anniversaire du corps des sapeurs-pompiers de Molsheim, un univers également cher à l'adjoint Paul Weber et au conseiller municipal Alfred Eichler.



Avant de déménager au centre socioculturel, la halte garderie "Les P'tits Ours" occupait les locaux de la Garderie du Centre.



Le lotissement des Prés a été créé en 1980. Cette photo date de 1985 et offre un panorama de la première tranche de construction.



Le Centre de secours principal, situé en face de l'actuelle cité scolaire Henri Meck est inauguré en 1980.



#### 4. ... L'éducation...

En 1972, la population scolaire représente 3 494 élèves, dont 353 pour les écoles maternelles, 651 pour le primaire, 1 360 pour le secondaire, 701 pour l'enseignement technique.

Durant son mandat Pierre Klingenfus et son équipe auront contribué à faire évoluer le paysage scolaire de Molsheim. En janvier 1972, le Conseil municipal approuve la nouvelle dénomination du lycée d'Etat mixte de Molsheim. Il portera désormais le nom d'une autre figure emblématique de la cité Bugatti, Henri Meck, un homme de convictions dont Pierre Klingenfus admirait l'engagement politique.

En septembre 1973, l'assemblée délibérante instaure la gratuité de la fourniture des livres de classe dans les deux écoles élémentaires.

En 1978, place à la mixité scolaire dès l'élémentaire : il n'y a plus ni d'école des filles -alors située dans l'actuel centre socioculturel- ni d'école des garçons -place de la Liberté. Les nouvelles dénominations Ecole primaire *les Tilleuls* et Ecole primaire de de la Monnaie voient le jour. En 1985, le conseil d'administration du lycée professionnel de l'avenue de la Gare décide de nommer l'établissement *Lycée Camille-Schneider*.

En septembre 1991, les Molshémiens assistent à la première rentrée scolaire au Collège Rembrandt Bugatti, inauguré officiellement le 23 novembre de la même année par le ministre Daniel Hoeffel, alors président du Conseil général du Bas-Rhin.



En 1972, le lycée d'Etat mixte est baptisé lycée Henri Meck, en hommage au député maire Henri Meck.



Le Collège Rembrandt Bugatti a été inauguré en 1991 par le ministre Daniel Hoeffel, alors président du Conseil général du Bas-Rhin.



En 1985, le lycée d'enseignement professionnel situé avenue de la Gare est officiellement dénommé lycée Camille Schneider.





## 5. ... La culture, les loisirs et le sport...

Outre les développements démographiques et économiques, le sport, les loisirs et le tourisme ont connu un essor sous l'ère de Pierre Klingenfus.

En 1972, la bibliothèque municipale est installée au Centre socioculturel. Elle abrite 4 930 ouvrages, dont 2 350 en langue française et 2 570 en langue allemande. 20 ans plus tard, après la réhabilitation de l'ancienne cuisine et du réfectoire des Chartreux alors occupés par la Fondation Jenner, la médiathèque ouvre ses portes avec un stock de 5 000 CD et 20 000 livres. L'inauguration officielle se déroule en mai 1993 en présence de Daniel Hoeffel, alors ministre de l'Aménagement du territoire et des Collectivités locales.



En 1992, après un travail d'aménagement titanesque, la médiathèque ouvre ses portes et offre à ses adhérents un espace culturel inédit.

Côté sports, outre la création d'un terrain omnisports dans l'enceinte de la piscine de plein-air, sous l'égide du Sivom de Molsheim-Mutzig, la Ville aménage également un terrain de football "tous temps" au Holtzplatz. En 1980, elle se lance avec 10 autres communes dans la création d'un centre nautique avec cafétéria. Avec le soutien de la Ville Mutzig, elle installe des courts de tennis. Le 1<sup>er</sup> juillet 1981, la piscine couverte de Molsheim-Mutzig, située sur la route des Loisirs, ouvre officiellement ses bassins à la population. Parallèlement, les concitoyens assistent à la construction de l'annexe du gymnase Hossenlopp.

Avec l'ouverture de la piscine couverte construite sous l'égide du Sivom de Molsheim-Mutzig en 1981, la municipalité montre sa volonté d'offrir un équipement de qualité à tous les amoureux des sports aquatiques.



Homme de la terre et également très proche du monde de l'artisanat, Pierre Klingenfus soutient l'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition du Salon du Savoir-faire. Dénommée Semaine du travail manuel, elle est organisée par les Meilleurs Ouvriers de France au printemps 1979 à la Monnaie.

S'agissant des loisirs, le premier centre de loisirs sans hébergement voit le jour en juillet 1980. A dominante sportive et sous la direction de l'Office municipal des sports et des arts populaires, il permet aux enfants d'exercer de multiples activités ludiques.

En juillet 1983, c'est également la pleine effervescence dans les rues de Molsheim qui vit à l'heure américaine durant trois jours. En 1987, c'est l'Irlande et Mullingar qui sont mis à l'honneur. Mullingar était une des villes candidates au jumelage : c'est finalement Gerbrunn qui deviendra la ville jumelle de Molsheim.



En 1979, Pierre Klingenfus et son équipe municipale lancent la 1<sup>ère</sup> édition du salon du savoir-faire pour promouvoir les métiers de l'artisanat.



## 6. ... Et la sauvegarde du patrimoine molshémien

Passionné par l'église des Jésuites, monument incontournable du patrimoine molshémien, Pierre Klingenfus a engagé au cours de ses quatre mandats un magnifique programme de restauration et de rénovation pour redonner à ce lieu de recueillement ses lettres de noblesse.

Les travaux de restauration sont enclenchés en 1985, sous l'égide des Monuments historiques. Le maire honoraire aura entretenu d'excellentes relations avec le chanoine Auguste Becker, puis avec son successeur Emile Heitz, qu'il considérait comme un de ses plus fidèles amis.

Pour tous les amoureux de Molsheim, la Chartreuse représente un joyau inoubliable. Remarquablement restauré par les Bénévoles du chantier de la Chartreuse, le site doit une fière chandelle au Conseil municipal présidé par Pierre Klingenfus qui décide de sauvegarder ce haut-lieu du patrimoine local.

En 1981, la Ville acquiert l'ancien Prieuré des Chartreux et en 1985 le musée municipal investit cet immeuble nouvellement réhabilité. En 1986, la Fondation Bugatti est inaugurée, suivie en 1987 du premier chantier de Bénévoles de la Chartreuse, à l'initiative de la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs.

La même année, Jean-Paul Schaeffer crée *les Vendredis de la Chartreuse*, spectacles en plein air, concerts, théâtres, danses, cabarets et divertissements, alors organisés de juin à septembre dans les jardins de l'ancienne Chartreuse.

En 1989, l'intégralité des vestiges extérieurs et intérieurs de l'ancien couvent des Chartreux remontant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, y compris le sol de la Chartreuse, sont inscrits sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

D'autres bâtiments remarquables de Molsheim bénéficient également de travaux de rénovation et de restauration : l'Hôtel de la Monnaie de 1972 à 1978, les sculptures en pierre de *La Metzige* en 1980, la nef de la Chapelle Notre-Dame en 1983. Quant au patrimoine viticole de Molsheim, Pierre Klingenfus, lui-même d'origine agricole et viticole l'aura défendu et soutenu durant ses différents mandats.

Il aimait par-dessus tout déguster le verre de l'amitié issu des vignes s'épanouissant sur la colline de sa bonne ville de Molsheim.



*Le vignoble de Molsheim tenait une place importante dans la vie de Pierre Klingenfus*



*Fier de "son" église paroissiale, Pierre Klingenfus coordonne d'importants travaux de rénovation et de restauration.*



*Grâce à la volonté du maire honoraire et de son équipe municipale, le site de la Chartreuse a pu être sauvegardé. Sa rénovation se poursuit encore de nos jours*



*C'est à son bureau, au 1<sup>er</sup> étage de la mairie que Pierre Klingenfus aura dénoué bon nombre de dossiers pour le bien de sa bonne ville de Molsheim.*



*Poignées de main en compagnie du député Gérard Lehn lors de la fête des personnes âgées de Molsheim qui se tenait à l'espace Saint-Joseph, alors foyer paroissial.*

Il serait inconvenant d'omettre d'associer le destin de Pierre Klingenfus à celui du Festival Bugatti.

Au volant d'une type 44 carrossée façon grand sport 43, le maire honoraire aux côtés du maire de Campogalliano a "relié" les deux cités Bugatti en septembre 1990, soit un an avant la renaissance de la marque avec le lancement de l'EB 110 dans la cité italienne.

En 2013, le Festival Bugatti fêtera son 30<sup>e</sup> anniversaire en l'absence d'un de ses plus fidèles admirateurs et ardents défenseurs.



Triathlon

Le club a récemment acquis un nouveau véhicule estampillé aux couleurs du Trimoval et de ses sponsors pour accompagner les athlètes dans leurs déplacements et entraînements.



## L'esprit Trimoval

*Nager, pédaler, courir, tel est le triptyque du triathlon. A Molsheim, près de 140 licenciés dont la moitié de jeunes de 7 à 15 ans sont inscrits à l'école de triathlon labellisée deux étoiles par la Fédération française de triathlon. Emmenés par l'emblématique Maxime Hueber Moosbrugger, ils trustent les premières places à chaque compétition et l'équipe cadets vise la montée en division 2 en fin de saison.*

Les cadettes et les cadets s'entraînent d'arrache-pied, aux côtés de leur entraîneur, David Denni (à g.) pour briller à la prochaine finale de championnat de France.



rement au bitume allant jusqu'à courir le mythique marathon de Paris. Mais avaler 42 km, "c'est très exigeant mais quelque peu lassant". Il se tourne alors vers le triathlon, sport pluridisciplinaire par excellence. "Le triathlon suscite de plus en plus de vocations et attire à la fois des athlètes désireux de réaliser des performances et des sportifs moins zélés souhaitant pratiquer un sport complet en mode loisir".

### Ils ont les crocs !

C'est Jean-Claude Gast, professeur d'EPS qui lance et encadre la

Dès les premiers rayons du soleil, les "Trimos" aux casques rouge et blanche aisément identifiables investissent les routes alsaciennes... A vélo ou à pied ces sportifs licenciés au Triathlon-Molsheim-Vallée de la

Bruche, avalent les kilomètres et font feu de tout bois. Un seul mot d'ordre : se dépasser pour performer mais avec l'esprit Trimoval, cet esprit de famille qui anime toute l'équipe pour mieux progresser sans chercher à écraser l'autre. "J'y suis venu par hasard", avoue Serge Ohresser. Adeptes de la course à pied, le président du Trimoval évoluait à haut niveau dans un club de volley-ball jusqu'à son opération d'une hernie discale en 2001. Contraint d'abandonner la pratique de son sport collectif préféré, il se consacre entière-

### Le triathlon : mode d'emploi.

Au triathlon, on enchaîne la natation, le vélo et la course à pied. En découlent des épreuves alternatives comme le duathlon (course à pied, vélo puis course à pied) ou encore l'aquathlon (enchaînement natation puis course à pied). Les épreuves peuvent se disputer sur différentes longueurs. Par exemple, la courte distance, discipline olympique depuis les JO de Sydney, combine 1,5 km de natation, 40 km de vélo et 10 km de course à pied. Enfin pour disputer l'Iron man, épreuve mythique par excellence, il faut enchaîner 3,8 km de natation, 180 km de vélo et un marathon. Le record du monde s'établit aux alentours de 7 h 41... Avis aux amateurs.



Lors de la finale du championnat de France 2012 à Betton (35), Maxime Hueber Moosbrugger s'est envolé vers la victoire dans sa discipline d'excellence, la course à pied.

section sportive triathlon au lycée Henri Meck de Molsheim en 1996. Très vite, les équipes engagées au sein des championnats UNSS engrangent des résultats encourageants, d'où la création du Trimoval en 2003.

L'association affiche clairement ses objectifs : permettre au plus grand nombre de pratiquer une discipline de plus en plus populaire ; offrir un entraînement sur mesure et adapté aux jeunes licenciés ; garder une identité régionale forte en intégrant des athlètes locaux et en les amenant au haut niveau.

Evoluant actuellement en division 3, l'équipe cadets vise l'accès

à l'échelon supérieur dès la saison prochaine afin de se confronter aux 30 meilleurs clubs français. Pour cela il faudra se distinguer aux championnats de France de D3. "Nos jeunes ont les crocs", insiste Serge Ohresser et pour décrocher ce précieux sésame, David Denni, co-entraîneur, ne ménage ni sa peine ni celle de ses protégés. "Cinq à six séances d'entraînement hebdomadaires de 1 h 30 à 2 h sont programmées", dont certaines débutent à 6 h du matin à la piscine histoire de bien se mettre dans le bain...

Autre écueil à surmonter pour tutoyer l'élite, l'aspect financier.

"Notre budget annuel actuel avoisine les 50 000 €, indique le président. En évoluant en D2, nous devons trouver d'autres financeurs pour continuer à soutenir nos athlètes et leur permettre de concourir aux cinq manches de championnat se disputant dans le nord et l'ouest de la France".

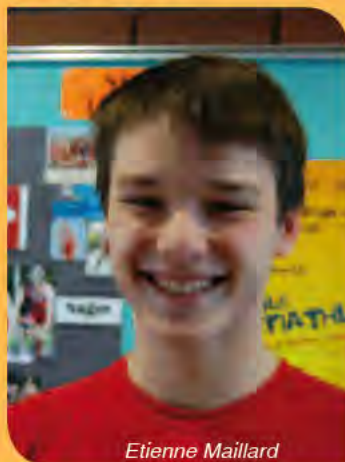
A cœur vaillant, rien d'impossible et grâce à l'esprit Trimoval, cet esprit de famille si aiguë qui anime tous les membres du club, le challenge pourra être relevé.

R.S.

Renseignements : [www.trimoval.com](http://www.trimoval.com)  
Email : [serge.ohresser@hotmail.fr](mailto:serge.ohresser@hotmail.fr)

## Regards croisés

Les jeunes loups du Trimoval sont connus et reconnus dans le monde du triathlon et leurs performances sont relayées dans les journaux. En première ligne, le cadet, Maxime Hueber Moosbrugger, auréolé de son récent titre de champion de France



Etienne Maillard

UNSS de cross country joue le rôle de fer de lance. Ses coéquipiers Etienne Maillard et Arthur Beaucamp se sont connus quant à eux sur les bancs du collège Henri Meck et continuent à s'entraîner ensemble. Actuellement en classe de première au lycée Louis Marchal, Etienne considère le Trimoval comme sa seconde famille : "mon père et ma sœur sont licenciés au club, il y a une superbe ambiance, notre coach, David, est génial et prend soin de nous tous même s'il augmente la charge de travail d'année en année". Avec Arthur et Maxime il s'alignera au prochain départ des championnats de France de triathlon. Au menu, 750 m de natation puis 20 km de vélo et enfin 5 km de course à pied. "L'année dernière, j'ai loupé ma transition natation-vélo, avoue Etienne. Tout va très vite et si tu n'intègres pas le bon groupe, c'est fichu..." Autant dire que le cadet est dans les starting-blocks et veut prendre sa revanche. Chez les minimes, Lucas Ohresser ronge son frein autant

que ses ongles. A 13 ans et demi, l'adolescent rêve également d'un titre de champion de France UNSS. "J'étais licencié à l'Aquatic club de Molsheim Mutzig mais faire des longueurs de bassin, au bout d'un moment, c'est lassant". Avoir un papa président du Trimoval le pousse à tenter l'expérience triathlon. Il intègre la section sportive du collège Henri Meck et se consacre corps et âme à ce sport. Même pendant les vacances scolaires, le jeune athlète poursuit son entraînement, en famille. Très mature, Lucas privilégie ses études avant tout et s'autorise à louper une séance d'entraînement si son travail scolaire devait en pâtir. Ce qu'il préfère, "c'est ressentir l'adrénaline au départ d'une course". S'il avait un conseil à donner ce serait de ne pas avoir peur de plonger dans l'eau : "on ne risque pas de couler contrairement aux idées reçues", analyse le jeune sportif. Très impliqué dans la vie de son club, il a adoré participer à la dernière édition de la fête du sport à Molsheim "pour promouvoir l'association et faire découvrir le triathlon au plus grand nombre". Plus de 80 jeunes se sont essayés au triathlon ce jour-là. Pour la plus grande joie du bénévole en herbe et de ses potes du Trimoval.



Lucas Ohresser

## Bruits de voisinage

# La tranquillité, c'est sacré !

*Selon la maxime, la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres... Vivre en communauté nécessite de respecter certaines règles fondamentales de savoir-vivre qu'il semble toutefois utile de rappeler. Voilà quelques règles de vie commune et en particulier les dispositions concernant le bruit.*

**L**es bruits de voisinage sont réglementés par le Code de la santé publique. Mais qu'appelle-t-on réellement bruit de voisinage ?

Outre ceux liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, on retrouve également les bruits provenant des activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs et enfin ceux liés à la présence de chantiers.

Sur les lieux ou voies publics ou accessibles au public sont interdits les bruits gênant par leur intensité et notamment ceux susceptibles de provenir :

- des publicités par cris et par chants,
- de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore fixes ou mobiles par haut-parleurs,
- des réparations ou réglages de moteur, à l'exception d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation,
- de l'utilisation des bacs à verre mis à disposition entre 21 heures et 7 heures,
- de l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifices.

Des dérogations individuelles ou collectives peuvent toutefois être accordées lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, fêtes ou réjouissances.

S'agissant des bruits de comportement, sont concernés les bruits provenant de chaînes hi-fi, d'abolements intempestifs, d'appareils électroménagers, de travaux de jardinage ou de bricolage, de pétards...



Attention, car élagage, tronçonnage et tranquillité du voisinage ne font pas bon ménage.



Passer la tondeuse c'est possible, mais uniquement du lundi au samedi de 8 h à 20 h et le dimanche de 9 h à 12 h.

Avec le retour des beaux jours, il est bon de préciser que les amoureux du bricolage et du jardinage doivent respecter certaines règles de bienséance. Ainsi tondeuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et autres engins bruyants sont utilisables du lundi au samedi de 8 h à 20 h ; les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h. Le reste du temps, il est préférable de s'adonner à des activités plus silencieuses et respectueuses de son voisinage.

Pour les bruits générés par des activités professionnelles, les principes applicables à l'ensemble des bruits de voisinage sont également valables dans ce cas de figure. Toutefois l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une nuisance sonore doit être interrompue, en règle générale, entre 20 h et 7 h les jours ouvrables et le dimanche ainsi que les jours fériés.

Pour les établissements recevant du public comme les bars, restaurants..., leurs responsables doivent se conformer à la loi et rappeler aux usagers de respecter la tranquillité du voisinage. Quant à l'organisation d'activités sportives et de loisirs, elle est soumise à autorisation municipale qui peut réglementer les horaires de fonctionnement et les niveaux sonores dans le souci du maintien de l'ordre public.

Mais quoi qu'il en soit, pour résoudre les conflits, il est préférable de favoriser le dialogue entre voisins et respecter son prochain.



## Objets perdus - objets trouvés

Objets trouvés sur la voie publique ou recueillis dans les établissements recevant du public, trousseau de clefs égaré au Parc des Jésuites : un seul réflexe, penser à contacter la Police municipale :

Par courriel : [police@molsheim.fr](mailto:police@molsheim.fr)

Par téléphone : 03 88 49 58 49

Par courrier ou sur place : Police municipale, mairie, 17 place de l'Hôtel de Ville 67129 Molsheim cedex.

Il est également possible de transmettre sa demande directement en ligne sur le site [www.molsheim.fr/mairie/objets-perdus.htm](http://www.molsheim.fr/mairie/objets-perdus.htm)

En 2012, la Police municipale de Molsheim a collecté 121 objets de tous genres dont principalement des pièces d'identité. Si celles-ci ne sont pas réclamées sous huit jours, elles sont restituées à l'autorité qui les a délivrées.



## Urgence : la preuve par trois

Voilà un petit pense-bête pour associer le bon numéro d'urgence au bon corps de métier. Histoire de ne pas se laisser surprendre le cas échéant...



Numéro d'urgence européen : 112 à composer uniquement en dehors du territoire français  
Médecins de garde : 03 69 55 33 33 - Pharmacies de garde : 3237 ou sur [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

## Travaux et projets

# Chantiers en cours

### Liaison interquartiers

Les arches du pont de type *bow-string* ont été acheminées par convoi exceptionnel et installées début février. Les travaux se poursuivent et devraient se terminer avant les courses du Marathon du vignoble programmé le week-end des 15 et 16 juin.

Le chantier se décompose en trois phases :

- L'aménagement de la voirie, des parkings côté rue des Sports et du parvis devant le gymnase Hossenlopp.



- Le chantier du pont de la liaison interquartiers proprement dit
- L'aménagement de la voirie et des infrastructures route de Dachstein.

Le futur rond-point de la route de Dachstein s'inscrit dans une logique de desserte privilégiée du parking de la gare et des terrains en cours d'urbanisation appartenant à Réseau ferré de France.

Côté rue des Sports, le Paradis des enfants représente une valeur ajoutée indéniable de l'aménagement initial et recueille tous les suffrages de ses visiteurs.

### Rue des Remparts



Côté rue des Remparts, des trottoirs ont été créés de part et d'autre de la chaussée afin de sécuriser les cheminements piétonniers. L'escalier de l'École maternelle du Centre a été réaménagé. Devant son accès, un espace élargi a été mis en place. Il accueillera prochainement des arceaux à vélos. En bas de l'escalier la cour arrière sera rehaussée durant les congés scolaires estivaux afin d'améliorer l'accès du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite.

## Piste cyclable RD 93

Les utilisateurs de la piste cyclable longeant la route d'Ernolsheim (RD 93) devaient jusqu'à présent emprunter la départementale RD 30 après le pont du contournement pour se rendre à Dachstein-Gare. Afin de poursuivre sa politique de développement des modes de circulation douce, la Ville de Molsheim renforce le maillage des pistes cyclables existant sur le territoire. Sous l'égide de la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig, il sera désormais possible, dès cet été, de relier à vélo Molsheim à Dachstein-Gare en toute sécurité.



La piste cyclable reliant Molsheim à Dachstein-Gare devrait être opérationnelle cet été.



Le tronçon concerné s'étend sur 600 m pour un coût total de 120 000 €. ①

D'autres liaisons cyclables sont en cours de réalisation comme l'indique notre représentation ci-contre. La première permettra de relier Dachstein-Gare à Altorf en longeant l'entreprise Millipore. Elle traversera le passage à niveau SNCF. ②

Un second projet se situe dans le prolongement du réseau existant et assurera à terme une liaison jusqu'à Ernolsheim - Bruche. ③

Les projets de piste cyclable sont indiqués en pointillé. En rouge figure le réseau existant et déjà bien aménagé.

## Chantier Super U

Le chantier avance à vitesse grand V. L'enseigne prévoit d'ouvrir ses portes au début du deuxième semestre 2013 sur un nouvel espace agrandi de 1 300 m<sup>2</sup>. Par contre, la station-service restera sur l'emplacement actuel.



## Club house Atalante

Les travaux du Club house multi-associatif Atalante entrepris par la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig avancent. Le bâtiment devrait être disponible au courant du quatrième trimestre 2013.



## Passage Rohfritsch

Le passage situé entre l'église des Jésuites et l'Hôtel de la Monnaie destiné aux piétons et aux cyclistes est en cours d'achèvement. Les enrobés ont été posés. Il reste à sécuriser l'accès au bâtiment avoisinant.



## Gymnase Henri Meck

Dès mai 2014, la Cité scolaire Henri Meck pourrait disposer de son nouveau gymnase grâce à la Région Alsace. D'un montant de 7,7 millions d'euros,



ce nouvel équipement servira également hors temps scolaires aux associations sportives du secteur. La construction du nouveau complexe sportif consistera donc en un grand gymnase, une salle polyvalente et une salle de musculation. Des espaces sportifs de plein air, avec terrains de sport (basket et handball) et sautoirs ainsi qu'un anneau d'athlétisme, seront également réalisés.

## Route de Mutzig

La Ville a prévu d'aménager un trottoir mixte réservé aux piétons et aux cyclistes le long de la route de Mutzig jusqu'à l'emprise de la route départementale RD 30. La longueur du chantier s'étend sur 250 m. Les travaux devraient s'achever à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2013.



Référendum du 7 avril

## Un rendez-vous manqué

Le référendum du 7 avril s'est soldé par un rendez-vous manqué pour les Alsaciens malgré l'implication et l'engagement de communes à l'image de Molsheim qui enregistre un OUI franc et massif,

Le 7 avril, les Alsaciens ont été amenés à se prononcer, par référendum, sur la fusion des deux départements et de la région pour ne former au final qu'une seule collectivité, le Conseil d'Alsace.

Pour que ce projet porté par les présidents des trois collectivités territoriales soit validé par les Alsaciens, il fallait que, dans chaque département,

- le **OUI** l'emporte sur le **NON**
- le **OUI** dépasse le seuil de 25 % des inscrits

### La réalité du scrutin

Malgré un **OUI largement majoritaire à 57,65 %**, ce projet de fusion des trois collectivités est rejeté.

- Ce projet ne se fera pas parce qu'il fallait obtenir une majorité de OUI dans chaque département. Or dans le Haut-Rhin, c'est le NON qui l'emporte à 55,74 %. Ainsi, une majorité de Haut-Rhinois a souhaité exprimer son opposition à la création de la nouvelle Collectivité territoriale d'Alsace
- Ce projet ne se fera pas parce que la participation au scrutin a été insuffisante. Dans le Bas-Rhin, même si le OUI est majoritaire, il ne représente que 22,9 % des électeurs inscrits dans le département alors que le OUI aurait dû franchir la barre des 25 %.

Dans ce contexte, le scrutin était marqué à Molsheim par deux éléments très forts :

### Une participation forte

Face à une crise économique et en plein scandale "Cahuzac", il était difficile de mobiliser les

électeurs pour un projet institutionnel, qui de toute évidence ne parlait pas à tous les concitoyens. Au niveau régional, la participation aura été d'un peu plus d'un tiers des électeurs, soit 34,81 %.

A Molsheim, près de 41 % des électeurs se sont déplacés aux urnes, soit un taux de fréquentation des isoloirs de 17,6 % supérieur à la moyenne régionale.

### Un oui très clair

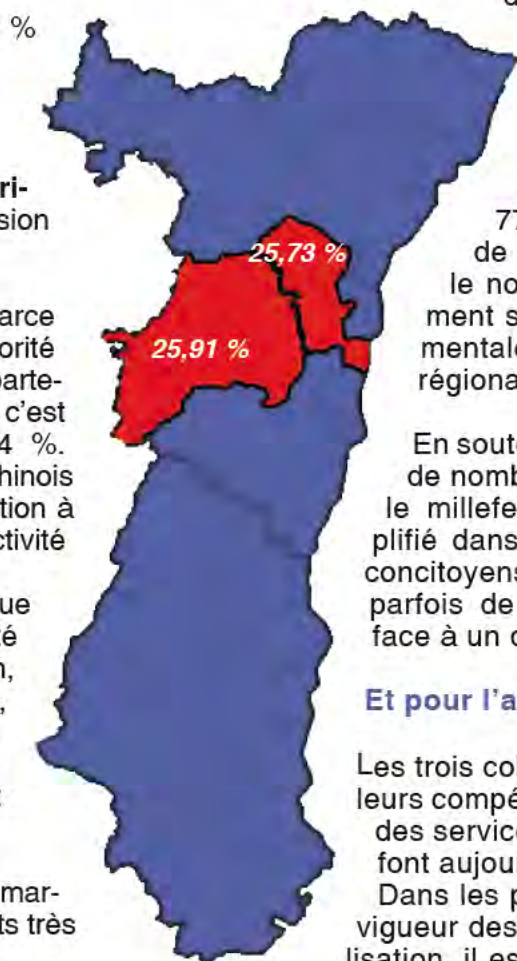
Sur les 1 886 bulletins exprimés, 77,33 % des électeurs ont choisi de voter oui, contre 22,67 % pour le non. Ce oui massif est très nettement supérieur à la moyenne départementale de 67,53 % ou à la moyenne régionale de 57,65 %.

En soutenant très majoritairement le oui, de nombreux habitants ont souhaité voir le millefeuille administratif français simplifié dans notre région. Pour nombre de concitoyens qui ont voté non, il s'agissait parfois de marquer leur mécontentement face à un climat politique délétère.

### Et pour l'avenir ?

Les trois collectivités continueront à exercer leurs compétences respectives et à apporter des services aux Alsaciens comme elles le font aujourd'hui.

Dans les prochains mois, avec l'entrée en vigueur des lois de l'Acte III de la décentralisation, il est possible que les compétences des Départements et de la Région Alsace soient modifiées, au même titre que celles des autres départements et régions.



Seuls les territoires situés autour du Kochersberg d'une part et ceux s'étendant de Wasselonne à la vallée de la Bruche en passant par Molsheim et Oberrnai ont franchi le seuil des 25 % d'électeurs inscrits en faveur du OUI.

**Nouveaux  
commerçants**

vous souhaitez figurer  
dans cette rubrique,  
contactez-nous :

Service communication  
Tél : 03 88 49 58 28  
communication@molsheim.fr

**Quoi de neuf à Molsheim ?**

## S'Molsemer Stuebel



Depuis mi-février, la place de l'Hôtel de Ville compte un nouveau restaurant. Dominique Goetz a ouvert S'Molsemer Stuebel, lui et son équipe vous proposent une cuisine traditionnelle alsacienne. Laissez-vous tenter par le plat du jour le midi, la carte midi et soir ou les tartes flambées tous les soirs.



### **S'Molsemer Stuebel**

5 place de l'Hôtel de Ville

Tél : 03 90 41 08 99

Horaires d'ouverture :

Du lundi au dimanche de 11h45  
à 13h45 et de 18h30 à 22h

## Movie's shop

Une boutique de produits dérivés de films a récemment vu le jour à Molsheim. Dans la boutique gérée par Sébastien Kieffer, un mordru de 7<sup>ème</sup> art, on peut trouver : figurines réduites de super-héros, répliques d'objets cultes, gadgets, DVD, tee-shirts, des personnages grandeur nature (Joker, Batman...). Possibilité de location de statues à taille réelle.



### **Movie's Shop**

10 place de l'Hôtel de Ville - Tél : 03 90 23 76 97

<http://mymovieshop.eu> - Facebook : My Movie Shop

Horaires d'ouverture :

Mercredi et samedi de 14h30 à 18h et sur rendez-vous  
au 06 85 51 96 39



## La Main Magnétiseuse

Don héréditaire depuis 3 générations, magnétisme par imposition des mains, contactez Edith.

### **La Main Magnétiseuse**

Accueil sur rendez-vous 28a route de Dachstein

Tél : 06 87 99 60 57

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 28 février 2013

Naissances

## Bienvenue à ...

### Decembre

- **Manon**, fille de Sandra WACH et de Joël HEIDINGER
- **Lilou**, fille de Alexandra HOFFMANN et de David FELDER
- **Loan**, fils de Ghislaine TRUFFAUT
- **Antoine**, fils de Marie HIGEL et de Michel HERZOG
- **Jade**, fille de Coralie ROTTER-GUMBER et de Franck RITTER
- **Vanessa**, fille de Halima GERALDO et de Jean-Philippe EMOND
- **Tom**, fils de Elisabeth KNOERR et de Jérémy MAHON
- **Elena**, fille de Sarah KOELSCH et de Emilien SCHAEFFER



### Janvier

- **Timéo**, fils de Céline CONTARD et de Frédéric GENDRE
- **Alina**, fille de Senay TIKIL et de Isa YÜMLÜ
- **Lina**, fille de Tuba KILIÇ et de Ahmet ÖZCÜ
- **Mélody**, fille de Yasmina PFISTER et de Patrick MASSON
- **Noémie**, fille de Jessica KAUFFER et de Yannick LENFANT
- **Anasse**, fils de Naoual DOUBAL et de El Hossayn EL MERGHINI
- **Marie**, fille de Audrey WEBER et de Sébastien SCHWEITZER
- **Emilien**, fils de Delphine MEYER et de Christophe OSWALD
- **Lola**, fille de Clémence RENOUX et de Aurélien BALSALOBRE
- **Isaac**, fils de Jennifer ARMBRUSTER et de Alexandre FAUDEL
- **Zina**, fille de Anissa MOUSSIF et de Xavier LAMARQUE
- **Liam**, fils de Nadine SOARES MARQUES et de Maxime KLINGER
- **Elif**, fille de Umran ATA et de Yucel ATA
- **Lucinda**, fille de Anabela DOS SANTOS CARNEIRO et de Lucio AGOSTINHO
- **Romane**, fille de Mylène GOETTELMANN et de Kévin MARGARITO

### Fevrier

- **Pauline**, fille de Annabel MONTAVONT et de Xavier MATTELAER
- **Maandy**, fils de Lailati BOURHANE et de Hanafi AMANA
- **Kuzey**, fils de Songüe SAHIN et de Murat BOZKAYA
- **Noah**, fils de Clélia SIBLAS et de Stéphane GAAB
- **Albin**, fils de Virginie GARNAUD et de Yannick KENTZINGER
- **Romain**, fils de Aude BOEHLY et de Alain BANKHAUSER

## 2012 les statistiques de l'état civil

Pour l'année écoulée nous avons pu dénombrer :

- 101 naissances
- 87 décès
- 33 mariages
- 16 divorces

Mariages

## Tous nos voeux de bonheur à ...

Claire JAEGER et David MERCIER  
Cindy REGNIER et Frédéric BOUTOUILLER

19 janvier 2013  
9 février 2013



www.atooois.com



PARQUETS



LAMBRIS



Trouvez la tendance bois dont vous rêvez...



PORTES



SHOW-ROOM



TERRASSES

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 - samedi jusqu'à 17h30

19 route Écospace - 67 Molsheim  
Tél. 03 90 40 96 04 - info@atoois.com



6, rue de Strasbourg  
67120 MOLSHEIM  
Tél. 03 88 47 52 50  
E-mail : molsheim@laforet.com

Avec nous, soyez plus vite chez vous !



AVEC LES JOURNÉES DE  
L'ACHAT GARANTI  
ACHETEZ OU VENDEZ  
SANS AUCUN DOUTE !

www.laforet-molsheim.com



AGENCE DE MOLSHEIM  
13, route Industrielle de la Hardt  
67129 MOLSHEIM CEDEX  
Tél. 03 88 47 99 19  
Fax 03 88 38 88 97

Travaux publics - Terrassements  
Routes - Enrobés  
Assainissement - Canalisations



cora  
Dorlisheim

à cora Dorlisheim, c'est pas pareil



l'Alsøce  
comme on l'aime !



coradrive.fr  
commandez en ligne, c'est prêt à emporter

Tél. 03 88 49 71 71 cora.fr/dorlisheim

Crédit Mutuel  
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL RÉGION MOLSHEIM  
26, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 67120 MOLSHEIM  
CAISSES LOCALES DE : ALTORF - MOLSHEIM  
SOULTZ-LES-BAINS - WOLXHEIM  
TÉL. : 0820 09 55 68 (0,12 €/MIN)

03 88 38 14 64 AMBULANCES AGRÉÉES

(Agrément 67 073 82)

Taxi — V.S.L.

3, rue Pasteur  
67120 MOLSHEIM

Paffenhoff s. à r. l.

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES  
Prise en charge de toutes démarches et formalités

est nettoyage

NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER  
ENTRETIEN DE PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES,  
BUREAUX



102A, rue du Four  
67210 GOXWILLER

Tél. 03 88 95 02 32  
Fax 03 88 95 07 51